

Le PASS'SPORT



- * Circulaire du 2 juin 2021 relative au déploiement du dispositif pass'sport en 2021

LE **PASS SPORT**
C'EST QUOI ?

Une aide de **50 euros par enfant** à 3 millions de familles* **pour financer l'inscription dans un club sportif** à la rentrée 2021

* sous conditions de ressources



LE **PASS SPORT**
C'EST POUR QUI ?

5 millions de jeunes de 6 à 18 ans dont les familles sont déjà bénéficiaires de :

- l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS)
- l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)
- l'Allocation aux Adultes Handicapés (entre 16 et 18 ans) (AEH)



LE **PASS SPORT**
COMMENT ÇA MARCHE ?

3 millions de familles recevront un courrier fin août 2021 leur annonçant que leurs enfants sont éligibles au Pass'Sport. Elles pourront alors bénéficier d'une **réduction de 50 euros** pour la prise d'une licence sportive dans :

- les associations affiliées à une fédération sportive
- en QPV : toutes les associations sportives agréées (affiliées ou non à une fédération)
- les maisons Sport-Santé reconnues par les ministères des Sports et de la Santé



Le PASS'SPORT



- * Inscription des associations volontaires sur une plate forme (carte interactive)
- * Accueil de la famille et du jeune dans l'association : sur présentation du justificatif (courrier CNAF), réduction de 50 € sur l'adhésion
- * Dépôt d'une demande de subvention du club dans compte asso avec le courrier CNAF et le n° d'adhésion
- * Rattachement automatique de l'association affiliée au dossier mère de sa ligue qui est déjà dans la base.
- * Versement par la DRAJES (après vérification) à la ligue de la subvention générale pour l'ensemble de ses clubs (remboursements des clubs effectués par la ligue)

Calendrier pass'sport

- * Information des ligues : webinaire du CROS 16 juin
- * Information des CTS : réunion CTS 17 juin
- * Campagne de communication nationale et référencement des associations volontaires : juin / juillet
- * Création des tiers (ligues) dans CHORUS cet été
- * Ouverture de la campagne (à réception par les familles du courrier CNAF)
- * Dépôt des dossiers sur compte-asso dès le 1^{er} septembre: différentes vagues de 15 jours
- * Mise en paiement DRAJES puis ligues
- * Date limite à consommation de tous les crédits ou fin novembre au plus tard.

 **MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**
Égalité
Justice
Territoires

LE PASS SPORT
POUR LES FAMILLES

tjeunesolution.gouv.fr

La pratique d'une activité sportive régulière est essentielle pour la santé et le bien-être des enfants. C'est pourquoi l'État met en place le Pass'Sport pour favoriser l'inscription de 5,4 millions d'enfants dans une association sportive à la rentrée scolaire 2021.



Crédit photo: Olympe/Photo12